


ÉDITION
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES
— 2022 —

LES
CHIFFRES
DU LOGEMENT
SOCIAL
CLÉS

LES ORGANISMES HLM : DES ACTEURS DE TERRAIN

- **24** Offices Publics de l'Habitat,
- **22** Entreprises sociales pour l'habitat,
- **21** Sociétés coopératives d'Hlm,
- **9** SACICAP (sociétés anonymes coopératives d'intérêt collectif pour l'accession à la propriété), rattachées au groupe Crédit Immobilier de France,
- **9** SEM,
- soit au total **85 organismes** animés par **1200** administrateurs bénévoles et **11700** salariés.
- Les organismes Hlm sont des partenaires naturels des politiques de l'habitat des collectivités territoriales.

UN PARC LOCATIF SOCIAL PLUTÔT URBAIN, RÉCENT, DE QUALITÉ...

- Les organismes Hlm d'Auvergne-Rhône-Alpes possèdent **585 275** logements locatifs.
 - **91 %** environ de ces logements sociaux sont collectifs et **9 %**, sont donc des logements individuels.
 - Ils sont répartis sur l'ensemble du territoire mais présents plus particulièrement dans les départements les plus peuplés : **30 %** dans le Rhône, **18 %** en Isère.
 - **23 %** se situent dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV).
 - **39 %** des logements Hlm ont été construits après 1990.
 - **12 000** logements ont été réhabilités en 2021.
- 

...ET QUI ACCUEILLE AU MEILLEUR COÛT DES FAMILLES MODESTES

- En région Auvergne-Rhône-Alpes, **59 %** des ménages sont propriétaires occupants, **26 %** sont locataires d'un bailleur privé, **14 %** locataires d'un organisme de logement social.
- **Les organismes Hlm d'Auvergne-Rhône-Alpes logent ainsi plus d'1 million de personnes (1118176).**
- Le parc social accueille des ménages répondant à des conditions maximales de ressources. Par rapport à la structure de la population, les habitants du parc locatif social d'Auvergne-Rhône-Alpes se caractérisent par une surreprésentation des familles monoparentales (**21 %** des ménages logés par les organismes contre **9 %** dans l'ensemble de la population) et par le caractère modeste de leurs revenus.
- **Près d'un logement sur quatre** mis en location est attribué à un ménage dont le revenu est inférieur à 20 % des plafonds* de ressources PLUS.
- **59 %** des ménages logés par les organismes d'Auvergne-Rhône-Alpes ont des revenus inférieurs à **60 %** des plafonds PLUS* de ressources, et **29 %** des locataires Hlm ont des ressources inférieures au seuil de pauvreté national (contre **12,5 %** pour l'ensemble des ménages).
- **Plus de 200 000** ménages locataires Hlm bénéficient d'une aide personnelle au logement.

** À titre d'exemple, le plafond de ressources PLUS pour l'attribution d'un logement social en province équivaut à un salaire net mensuel de 2 000 € pour une personne vivant seule, et 3 800 € pour un ménage de 4 personnes.*



UNE DEMANDE TOUJOURS FORTE MALGRÉ LA CROISSANCE DU PARC

- Actuellement **un tiers** des ménages ne sont pas propriétaires et peuvent prétendre à un logement social compte tenu de leurs revenus.
- **Plus des 2/3** des ménages sont éligibles au logement social et **80 %** des ménages locataires du parc privé sont dans les plafonds de ressources permettant d'accéder au parc social.
- En **2021**, les organismes Hlm ont mis en chantier **9 500** logements neufs.
- Environ **8 %** du parc a également été proposé à la location par mobilité des locataires.
- En **2021**, près de **45 000** ménages se sont vu attribuer un logement social, soit dans des logements neufs, soit dans des logements libérés par leurs occupants.
- Fin **2021**, on estimait à **228 000**, les demandes de logements Hlm non encore pourvues, dont **76 000** demandes de ménages déjà locataires Hlm.
- En **2021**, la vacance commerciale (logements vacants entre deux relocations) représentait **3 %** du parc total géré, avec de fortes disparités suivant la localisation.

UNE ACCESSION SOCIALE À LA PROPRIÉTÉ SÉCURISÉE

- En **2021**, les opérateurs Hlm ont vendu près de **1500** logements locatifs à leurs locataires ou d'autres personnes physiques et plus de **20 000** étaient en cours de commercialisation en fin d'année.
- La plus grande partie des logements vendus en accession sociale par les organismes sont garantis par une clause de rachat en cas d'accident de la vie.

LE SECTEUR HLM : UN POIDS LOURD DE L'ÉCONOMIE LOCALE

EN 2020, IL REPRÉSENTAIT POUR LES ENTREPRISES DU BÂTIMENT :

- **2,1 milliards** d'euros de chiffre d'affaires,
- **20 000** emplois induits,
- **1,2 milliard** d'euros de chiffre d'affaires lié à la construction neuve,
- **0,9 milliard** d'euros de chiffre d'affaires lié à l'entretien rénovation.





AURA Hlm | Association des organismes Hlm
d'Auvergne-Rhône-Alpes
4, rue de Narvik - 69008 Lyon
☎ 04 78 77 01 07
✉ aurahlm@aura-hlm.org